

Association Morgane

Assemblée Générale du 24 janvier 2004 sur l'exercice 2003

Rapport moral présenté par la Présidente

L'exercice 2003 est le premier exercice de fonctionnement de l'Association Morgane qui a été déclarée en Préfecture de Loire Atlantique (Nantes) le 30 janvier 2003.

Dans le cadre des statuts de notre Association, et dès sa constitution, nous avons lancé une première campagne de recherche de dons, aides et subventions afin de commencer la collecte de fonds qui doivent permettre de financer le projet de construction d'un Centre de Formation et de Documentation à Dagana au Sénégal. Le but est de répondre aux besoins de l'ASEM qui regroupe des instituteurs sénégalais adeptes des méthodes pédagogiques Freinet.

Le choix du projet retenu a été effectué après la première visite de la Présidente et du Trésorier au Sénégal (les coûts des voyages sont restés en totalité à la charge des représentants, conformément aux statuts) et des accords qu'ils ont pu développer sur place avec les représentants de l'ASEM.

Les plans des bâtiments ont été réalisés par un homme de l'art sénégalais sur un programme déterminé en commun entre les associations. Les travaux, effectués par un entrepreneur local, ont pu démarrer dès le mois de juillet 2003 et le premier bâtiment était hors d'eau en décembre 2003.

L'inauguration de cette première tranche devrait avoir lieu dès le mois de mars 2004 en notre présence.

Notre souci reste le bouclage du financement de la seconde tranche et donc la collecte des fonds qui permettront de mener le projet à terme. D'autres actions seront menées dans ce sens en 2004 : recherche de partenariats, concerts, gala de danse, appel aux dons...

La Présidente, Blandine DEVOUGE

Ce rapport a été approuvé par l'AG du 24 janvier 2004 à l'unanimité des présents.